

Création du nom de domaine en .eu

La Commission européenne vient d'adopter une communication concernant la création du nom de domaine ".eu" dont l'objectif est d'accélérer le développement du commerce électronique en Europe. Ce nom de domaine permettrait également une plus grande application du droit européen et des règles liées à la protection des consommateurs et des données. La Commission doit maintenant négocier avec l'ICANN pour demander la création du nom de domaine.